



Durée : 14 heures mini. réparties en 2 jours* Lieu : inter (centre Distel) / intra (site client)

PRÉ-REQUIS

- ❖ Lire, comprendre et parler la langue française
- ❖ Être âgé de plus de 18 ans (à partir de 15 ans si dérogation de l'inspection du travail)

PUBLIC CONCERNÉ

- ❖ Tout le personnel - min. 4 et maxi. 10 personnes par session → Cf. INRS : en-dessous de 4 participants, la formation doit être annulée car les simulations d'accidents ne sont plus réalisables. * La formation peut durer plus longtemps en fonction de l'étude des risques spécifiques liés à chaque entreprise mais également si les médecins du travail des entreprises désirent intervenir.

OBJECTIFS

- ❖ Être capable d'intervenir rapidement en cas d'accident ou de situation dangereuse et d'exécuter les gestes de premiers secours
- ❖ Mettre ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention

LES + DISTEL

- ❖ Salle de formation spacieuse
- ❖ Mise en place de tapis de sol pour plus de confort
- ❖ Accessoires réalistes
- ❖ Salle de pause tout équipée
- ❖ Courrier de rappel : dates de recyclage

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Cf. INRS

- ❖ Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail (situer le cadre juridique de son intervention, protéger, examiner, faire alerter, secourir et risques spécifiques)
- ❖ Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnelles dans son entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES - EN ALTERNANCE

Théorie

- ❖ Dossier interactif sur vidéoprojecteur, vidéos de sécurité et analyse du plan d'intervention SST

Pratique

- ❖ Simulations d'accidents à l'aide de divers matériels pédagogiques (mannequin adulte/enfant/nourrisson, défibrillateur de formation avec accessoires, tapis de sol, couverture de survie, divers consommables, masques de peau, produits d'entretiens et divers accessoires de simulation ...)

CONDITIONS D'ÉVALUATION ET ATTRIBUTIONS FINALE

- ❖ Évaluation réalisée par le biais de la "Grille de Certification des compétences du SST de l'INRS"
- ❖ Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (valable 24 mois - recyclage à effectuer avant la date d'échéance)
- ❖ Dans le cas d'une évaluation défavorable : une attestation de suivi de formation
- ❖ Feuille de présence
- ❖ Aide-mémoire du SST



MAC SST
tous les
2 ans